



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes

Délégation régionale pour l'Occitanie

Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 88 Bd de l'Embouchure 31200 Toulouse 05 34 30 94 18

Site : <http://www.vvv-sud.org>

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°63 9 Mai 2023

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 anc. régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues et par le réseau des adhérents et des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, V. Ardon, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, D. Burc, L. Calas, JL Calmettes, JP Chapou, A. Chaud, JJ. Courrée, P. Delon, E. Demur, JF Dubremetz, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, B. Herberichs, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, H. Lourdou, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, P. Pécharman, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Roux-Briffard, J. Savary, D. Schuck, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, A. de Tienda, D. Treilles, R. Unseld, D. Wénisch)

Lettre n°63 : envoyée à : 260 personnes, inscrites avant le 9 Mai 2022.

Voici le numéro 63 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.
Voir les lettres électroniques antérieures (jusqu'à la Lettre n°53):

<http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

Europe

Amsterdam veut limiter la vitesse des vélos électriques sur les pistes cyclables à 20km/h

Face à l'expansion des vélos électriques, la Mairie d'Amsterdam cherche à limiter la vitesse des vélos électriques en ville pour améliorer la sécurité de tous les cyclistes, en particulier des cyclistes lents comme les enfants et les personnes âgées. Mélanie Van der Horst, élue en charge des transports part du constat que la différence de vitesse entre les vélos électriques et les vélos musculaires classiques devient trop importante pour assurer la sécurité de tous sur les pistes cyclables. Elle constate que les vélos électriques ont été impliqués dans 74 accidents en 2022, le double qu'en 2021. Actuellement la réglementation en vigueur est nationale (et européenne) et limite la vitesse des vélos électriques à 25km/h. Amsterdam voudrait faire passer cette vitesse

maximale autorisée à 20km/h, et Amsterdam va agir pour faire changer cette réglementation. En attendant un changement national, la ville d'Amsterdam veut développer des solutions locales, comme des applications pour téléphone donnant la vitesse maximale selon la zone où l'on se trouve. Elle veut aussi décider que les vélos électriques devront respecter une vitesse maximale de 20km/h sur les pistes cyclables, et seront incités à quitter les pistes cyclables s'ils veulent rouler plus vite (jusqu'à 25km/h). Une signalisation sera mise en place pour informer de cette règle. Pour sécuriser la cohabitation vélos-automobiles la ville d'Amsterdam annonce vouloir généraliser une limitation de vitesse à 30km/h dans toutes les rues de la capitale, ce qui garantira un faible différentiel de vitesse entre cyclistes et automobilistes. Le débat sur les dangers liés à la vitesse excessive de certains cyclistes est donc lancé dans la capitale mondiale du vélo, et va déborder dans tous les Pays-Bas, et sans doute ailleurs en Europe. Une ville à 30km/h avec des vélos électriques à vitesse limitée à 20km/h, voilà un nouveau « modèle » de ville cyclable...

Voir Article du DutchNews.nl le 23-03-2023:

<https://www.dutchnews.nl/news/2023/03/amsterdam-wants-to-limit-e-bike-speeds-to-20-kph-to-boost-cyclist-safety/>

Voir article du 04-04-2023

<https://www.cleanrider.com/actus/pourquoi-amsterdam-veut-brider-les-velos-electriques/#:~:text=Alors%20que%20la%20majorit%C3%A9%20des,km%2Fh%20sur%20son%20territoire.>

Voir article du 04-04-2023

<https://www.01net.com/actualites/amsterdam-pourrait-limiter-la-vitesse-des-velos-electriques-a-20-km-h-paris-peut-il-limiter.html>

Voir article du 13-04-2023

https://www.frandroid.com/produits-android/mobilite-urbaine/velo-electrique/1662945_les-velos-electriques-vont-ils-etre-limites-a-20-km-h-le-cas-interessant-damsterdam

France

Un site qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles pour les cyclistes.

Pour préparer balades et vacances à vélo : il existe un Site internet collaboratif qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles en France pour les cyclistes. Chacun peut contribuer en ajoutant un point d'eau avec sa description et sa localisation (coordonnées GPS). Il est possible d'ajouter un témoignage sur un point d'eau ou des toilettes déjà recensées. 5165 points d'eau sont recensés fin 2022. L'information n'est pas encore exhaustive mais elle paraît fiable car fournie par des cyclistes. Le classement est par département, et on peut rechercher par ville ou commune, on obtient les points d'eau « à proximité ». L'accès étant totalement libre, ce site « collaboratif » mérite sans doute que vous le consultiez lors de vos randonnées et balades, et que vous participiez à son développement en signalant les points d'eau existants.

Voir le site : <https://www.eau-cyclisme.com>

France

Coût environnemental du vélo : acheter d'occasion c'est mieux !

Il n'y a pas photo : l'usage du vélo comme moyen de déplacement est vertueux pour la protection de l'environnement, puisque l'usage du vélo émet peu de gaz à effets de serre ou CO₂, principale cause du réchauffement de notre planète. La quantité moyenne de CO₂ émise sur un km par une personne qui se déplace à vélo, à pied ou sur un roller = 0 g, en tramway = 20 g, en bus = 80 g, en voiture particulière = 310 g. Mais quel est le coût environnemental global de l'usage du vélo en incluant la fabrication, l'entretien et l'usage, et le recyclage final ? Plusieurs études ont été publiées récemment (voir références à la fin). Elles montrent que l'usage de l'acier utilise moins de CO₂ à la fabrication que l'usage du carbone. L'usage de l'acier permet aussi la réutilisation et la réparation. Et adapter un vélo d'occasion permet une économie de CO₂ ! Le vélo le plus soutenable d'un point de vue écologique est donc celui que l'on fait durer le plus longtemps possible, et auquel on offre plusieurs vies via son entretien, sa réparation, voire son reconditionnement. Développer le marché du vélo d'occasion est un moyen de réduire l'émission de gaz à effet de serre, le président de la FUB le souligne et demande des actions nationales pour

favoriser l'entretien et la réparation des vélos, et les ventes de vélos d'occasion.
Voir article du 20-10-2022
<https://www.lesnumeriques.com/velos-trottinettes/le-cout-environnemental-du-velo-plaide-en-faveur-des-modeles-d-occasion-n194305.html>
Voir article du 02-02-2022 : <https://www.citycycle.com/67518-impact-sur-notre-environnement-fabrication-dun-velo/>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées)

Lancement en 2022 du projet « Plan Nature » en Occitanie

A l'occasion de la COP 26 Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a lancé le projet de créer « Noé », un Plan Nature Occitanie, évidemment. Ce plan comportera plusieurs projets forts comme la création d'une réserve de « ciel étoilé », un réseau de centre de soins pour la faune, une filière « plantes à parfums aromatiques et médicinales, des parcours de santé, le développement du sport en plein air, le développement de l'agroforesterie, la végétalisation des espaces de vie des lycées, ... En 2022 une vaste consultation des citoyens de la région est en cours sur ces projets. Les citoyens doivent voter pour des priorités environnementales.

Voir site de la Région : <https://www.laregion.fr/Plan-Noe>

Voir article du 11-11-2021 : <https://www.ladepeche.fr/2021/11/11/la-region-occitanie-lance-le-plan-noe-pour-la-nature-9921240.php>

Voir article Novembre 2021 : https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/carole-delga-veut-faire-de-l-occitanie-la-premiere-reserve-de-ciel-etoile-d-europe_46334828.html

Voir article du 31-05-2022 : <https://www.lejournaltoulousain.fr/occitanie/actualites-occitanie/nature-occitanie-votez-priorites-environnementales-region-169053/>

Anc. Région Aquitaine

Landes

Projet de Voie Verte Mont-de-Marsan-Saint-Sever-Hagetmau (30,5 km)

La Convention de transfert de gestion des anciennes voies ferrées reliant Mont-de-Marsan à Hagetmau, via Saint-Sever, a été signée entre SNCF Immobilier et le Département des Landes le Mardi 25 Avril 2023. La Convention est signée pour 30ans, renouvelable. Le projet du Département est d'aménager sur cette emprise une Voie Verte réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers, utile pour les balades et le tourisme, et pour les déplacements du quotidien vu la desserte de pôles importants d'emploi comme Maisadour et Agrolandes. Ce projet s'inscrit dans le Schéma Cycliste Départemental 2018-2027. Cette Voie Verte sera connectée à Augreilh (Saint-Sever) avec la Voie Verte de la Chalosse qui conduit à Dax. Elle sera aussi un élément de la nouvelle Véloroute nationale du SN3V, la V56 qui relie Metz à St-Jean-Pied-de-Port. Le budget prévisionnel de la totalisé de la Voie Verte est de 7 millions d'euros. Les travaux de débroussaillage et de démantèlement des rails auront lieu dès 2023, puis les ouvrages d'art seront rénovés dont le pont sur l'Adour à St-Sever. Un premier tronçon est prévu pour fin 2025 entre Saint-Pierre-du-Mont (agglomération de Mont-de-Marsan) et l'Adour. Ce projet a bénéficié de financements liés à l'appel à projets régional Nouvelle Aquitaine (Programme France Relance).

Voir article du 27-04-2023 (Département des Landes) : <https://www.xlandes-info.fr/actualites/actualite/des-rails-au-velo-pour-verdir-les-deplacements>

Voir : https://www.club-presse-bordeaux.fr/press_release/france-relance-velo-nouvelle-aquitaine/

Voir fiche AF3V Voie Verte de la Chalosse
<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/347-voie-verte-de-la-chalosse/>

Voir article du 26-04-2023 : <https://www.sudouest.fr/landes/saint-sever/landes-la-voie-verte-entre-mont-de-marsan-et-hagetmau-se-concretise-14917616.php>

Lot-et-Garonne

Villeneuve-sur-Lot : Voie Verte au bord du Lot jusqu'à Rogé (4,4km), consultation sur un nouveau projet

Villeneuve agglomération (CAGV) met en place en 2023 un projet de Voie Verte de 4,4km en rive gauche du Lot, entre l'Avenue Henri Barbusse et le parc municipal du Château de Rogé. Une concertation publique est engagée en Avril-Mai. Cette liaison a pour but de prolonger la voie verte existante sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Le Temple-sur-Lot, Ste-Livrade-sur-Lot et le parc F. Mitterrand à Villeneuve-sur-Lot, en laissant libre l'emprise ferrée Villeneuve-Penne d'Agenais pour une éventuelle réouverture à une exploitation ferroviaire. Ce projet est un élément du Schéma directeur cyclable de Villeneuve agglomération. Un premier projet qui passait dans des vergers a été contesté, et en 2023 Villeneuve agglomération soumet à consultation publique un projet modifié, en quasi-totalité en bordure du fleuve, et permettant des passages sous la voie verte pour les conduites puisant l'eau du fleuve pour l'irrigation. La voie verte en enrobé de 3m de large « passera sur la servitude de marche-pieds légèrement élargie ». Elle ne sera pas clôturée pour laisser libre l'accès au Lot. Cette phase 1 sera poursuivie ensuite pour atteindre Penne-d'Agenais dans une phase 2. Cette nouvelle Voie Verte sera utile à la fois pour le vélo utilitaire, car elle desservira plusieurs zones d'activités et sera reliée au réseau existant (via un passage sur le barrage de Virabeau), et pour le vélo loisir en permettant l'accès à la zone verte du Château de Rogé, et en constituant une future alternative en Voie Verte pour la Véloroute de la vallée du Lot (V86). Villeneuve à vélo, délégation départementale de l'AF3V, soutient le projet et participe à la consultation avec des propositions.

Voir site du Grand Villenuevois (avis de concertation avec dossier complet consultable et téléchargeable, carte zoomable et formulaire d'avis) :

<https://www.grand-villeneuvois.fr/avis-de-concertation-353.html>

Voir article du 20-04-2023

<https://quidam-hebdo.com/2023/04/20/villeneuvois-lagglo-se-projette-sur-la-voie-verte-et-attend-votre-retour/>

Voir Base municipale du Parc de Rogé : <http://www.tourisme-villeneuvois.fr/votre-sejour/a-voir-a-faire/239425-base-municipale-de-roge>

Voir Association Villenuevois à vélo : <https://villeneuvois-a-velo.fr/>

et avis sur le projet de Voie Verte : <https://villeneuvois-a-velo.fr/actus/voie-verte-roge>

Lot et Garonne

Une Voie Verte pour relier Pont du Casse au réseau cyclable d'Agen et au canal (V80) (2 km)

La ville de Pont-du-Casse, en banlieue nord d'Agen, a réalisé en 2022 la première tranche d'une Voie Verte destinée à relier Pont-du-Casse au canal et à Agen. Cette tranche 1 de 2km de long commence au niveau de la crèche -centre de loisirs « Les Petits Loups » où un parking relais a été aménagé, juste en face de la zone artisanale et industrielle de Malère. La Voie Verte longe la voie ferrée, puis va traverser le bassin de rétention (prairie) de la rivière La Masse, et se termine provisoirement au Stade Montalou d'Agen. C'est un bel aménagement, au revêtement bien roulant, et éclairé. Coût total des travaux 800 000€ TTC avec un financement de l'État de 40% dans le cadre de l'appel à projets national « France Relance ». La tranche 2 devrait relier la fin actuelle au canal de Garonne et à sa véloroute « Le canal des 2 Mers à vélo V80 », et donc à Agen puisque la gare et le centre-ville sont très proches de cette jonction avec le canal. La tranche 3 devrait relier la crèche « Les Petits Loups » au centre (Mairie) de Pont-du-Casse, et la tranche 4 est prévue pour relier Le Pont-du-Casse au lac de Bajamont. Cette liaison cyclable sécurisée entre Agen et le lac de Bajamont constituera un élément de la Véloroute du Pays de Serres Agen-Penne-d'Agenais-Villeneuve-sur-Lot, qui figure au Schéma départemental cyclable. L'Association Vélocité en Agenais, délégation locale de l'AF3V, a demandé une signalétique (absente à ce jour) et une accélération des travaux prévus (tranches 2 et 3).

Voir fiche site AF3V
<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1136-voie-verte-de-la-masse-pont-du-casse-agen/>

Voir site Ville Pont-du-Casse (avec photos de l'inauguration):

<https://www.ville-pontducasse.fr/pont-du-casse-la-voie-verte-inauguree/>

Voir article du 31-12-2021 : <https://www.ladepeche.fr/2021/12/31/pont-du-casse-agen-un-bel-exemple-de-developpement-de-la-mobilite-douce-10020581.php>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Gard

Nîmes Métropole annonce un plan vélo ambitieux pour 2023-2025

Nîmes Métropole annonce en Avril 2023 un plan vélo ambitieux. L'objectif est d'atteindre 100km de pistes cyclables sur l'agglomération d'ici 2030. Des parkings relais seront créés. Des pistes cyclables nouvelles seront créées comme Caveirac-Nîmes pour prolonger jusqu'à Nîmes la Voie Verte Sommières-Caveirac (travaux déjà engagés en 2022 et co-financés par le Département). Autre piste cyclable prévue celle allant de La Rouvière à Saint-Geniès-de-Malgoire. Nîmes Métropole va aussi lancer en 2024 un système de vélos en libre-service de 200 vélos pour dynamiser les déplacements à bicyclette.

Voir article du 25-04-2023

<https://www.midilibre.fr/2023/04/25/nimes-metropole-prevoit-un-ambitieux-plan-velo-avec-pistes-cyclables-et-velib-en-vue-11155134.php>

Voir article du 17-02-2023

<https://www.nimes-metropole.fr/actualites/generique/appel-a-projets-mai-a-velo-2023-donnez-de-la-visibilite-a-votre-evenement.html>

Voir article du 01-01-2022 (prolongement de la Voie Verte jusqu'à Nîmes + 3,4km)

<https://www.midilibre.fr/2022/01/01/le-prolongement-de-la-voie-verte-est-redevenu-dactualite-10021662.php>

Voir site AF3V Voie Verte de la Vaunage (V66)

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/138-v66-la-retro-littorale-de-sommieres-a-nimes-voie-verte-de-la-vaunage/>

Voir site de roller en ligne.com

<https://www.rollerenligne.com/pratiquer/la-voie-verte-de-la-vaunage-de-sommieres-a-caveirac-30/>

Anc. Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Anc. Région Midi-Pyrénées

Ariège

La Voie Verte Castillon-en-Couserans-St-Girons (15km) : début des travaux en mars 2023

En 2022 les élus des communes et du Département ont lancé le projet d'une voie verte de 15km entre Saint-Girons et Castillon-en-Couserans, en rive droite du Lez, qui sera utile pour les déplacements de loisirs (balades) et pour les déplacements utilitaires entre les communes de Castillon, Cescau, Engommer, Moulis et Saint-Girons. Les associations locales et l'AF3V avaient demandé cet aménagement. En mars 2023 les premiers travaux commencent sur la commune de Castillon-en-Couserans, avec l'aménagement d'un chemin piétonnier et cyclable le long et au-dessus de la route départementale D618. Ce chemin ira certainement jusqu'au carrefour avec la D404 qui conduit à Cescau. A suivre, ... l'AF3V se réjouit de ce beau projet.

Voir article du 11-03-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/03/11/les-travaux-de-la-voie-verte-ont-commence-11054272.php>

Voir article du 01-09-2022

<https://www.ladepeche.fr/2022/09/01/une-voie-verte-de-saint-girons-a-castillon-pour-bientot-10516800.php>

Ariège

Saverdun : un « plan vélo » avec projets de pistes cyclables

L'Etat a rendu public en Juillet 2022 les 29 projets cyclables dans la région Occitanie qui ont été sélectionnés dans le 5^{ème} Appel à projets du fonds mobilités actives. L'un de ces projets concerne la commune de Saverdun avec ce libellé : « Aménagement cyclable en site propre ». La ville de Saverdun a donc un projet de création de pistes cyclables, dans le cadre de son « plan vélo » (pistes dans Saverdun, et une piste cyclable pour relier Mazères). Elle développe aussi la pratique

du vélo en milieu scolaire, en mettant à disposition des vélos pour les écoles. Elle a aussi lancé en 2017, 2018, 2019 trois opérations de mise à disposition de vélos remis en état par la commune, et ces vélos disponibles gratuitement ont tous été volés ou appropriés par les habitants. Cette opération « Récup vélos en liberté » a montré la volonté municipale de développer la pratique du vélo dans cette commune rurale. L'opération « circulation apaisée » est en cours avec la pose de onze ralentisseurs.

Voir article du 28-07-2022 : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Actualites/29-laureats-pour-le-5eme-appel-a-projets-Amenagements-cyclables-un-succes-en-Occitanie>

Voir article du 12-01-2022

<https://www.banquedesterritoires.fr/saverdun-ose-les-velos-en-liberte-09>

Voir article du 06-01-2022

<https://www.ladepeche.fr/2022/01/06/ariege-des-renovations-et-des-chantiers-en-2022-a-saverdun-10030684.php>

Voir article du 29-03-2021 :

<https://www.ladepeche.fr/2021/03/29/pas-daugmentation-dimpots-9456202.php>

Gers

La Voie Verte de l'Armagnac : nouveau tronçon à Eauze (8 kms), mais coupure au tunnel de Pomiro

La Voie Verte de l'Armagnac, créée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée Condom-Eauze, relie Condom à Montréal, sur 23kms. En 2022 un nouveau tronçon de 8km a été créé entre Eauze et Le Moulin (Montréal). C'est un tronçon de grande qualité avec une innovation rare en France: la cohabitation en parallèle, sur une emprise d'ancienne voie ferrée, de trois cheminements: 1,20m en graviers pour les piétons avec passage du GR, 2,70m en enrobé pour piétons et cyclistes de la Voie Verte, 1m ou plus en herbe pour les cavaliers. Par contre le nouveau tronçon côté Eauze s'interrompt à Le Moulin (Montréal), à 460m de l'entrée du tunnel de Pomiro, et l'ancien tronçon Condom Montréal s'interrompt à 1940m de l'entrée du tunnel de Pomiro. Des grilles ferment le tunnel classé en Espace Naturel Sensible. Cette discontinuité de 3km entraîne l'obligation de franchir la colline du tunnel de Pomiro avec fin de l'itinéraire en site propre, et de fortes montées (pentes supérieures aux recommandations du cahier des charges national). L'AF3V demande au Département du Gers d'assurer une continuité de bonne qualité de la Voie Verte de l'Armagnac sur l'ancienne voie ferrée, avec passage dans le tunnel de Pomiro -longueur 444m-, malgré la présence de chauve-souris. En effet ce type d'aménagement de continuité a été possible dans d'autres cas très similaires où il fallait protéger des colonies de chauve-souris: dans l'Aude au tunnel de Lignairolles -longueur 331m- sur la Voie Verte Bram-Moulin-Neuf, dans les Pyrénées-Atlantiques au tunnel de Bellocq -longueur 649m- sur la Véloroute V81,

...

Voir fiche site AF3V :<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/299-voie-verte-de-l-armagnac/>
Voir tunnel sur le site du Département: :
<https://www.gers.fr/monjournal/numero1/biodiversite/focus-sur-le-tunnel-de-pomiro>

Gers

Ségoufielle, les demandes de l'association « A pied ou à vélo », notamment demande d'une voie verte jusqu'à la gare de Mérenvielle

Une association de cyclistes « A pied ou à vélo » a été créée en 2022 à Ségoufielle, petite commune du Gers proche de l'Isle-Jourdain (Gers) et de la gare de Mérenvielle (Haute-Garonne). Grâce à l'action des bénévoles un pédibus et un vélobus ont été créés. L'association demande la création d'une voie verte entre le centre du village et le stade et la gare de Mérenvielle (1,7km), pour éviter la RD9 linéaire et dangereuse. La RD9 est bordée de deux fossés, et créer une voie verte nécessiterait des acquisitions coûteuses, aussi l'association propose que la courte voie verte existante le long de la voie ferrée, Le Chemin de l'Autan (500m), soit prolongée jusqu'à la gare en restant au bord de la voie ferrée. Difficultés : il faut négocier avec RFF et 400m seront en Haute-Garonne. L'Association demande aussi une liaison cyclable avec L'Isle-Jourdain proche (services, collège, lycée, ...), liaison qui devrait être commencée Avenue de Verdun -courte piste cyclable-dans le cadre du schéma directeur des déplacements dans le centre bourg élaboré en 2022. Le passage à niveau PN49 sur la D9 est aussi un point dangereux au cœur du village qui devrait être sécurisé. A pied ou à vélo, qui a adhéré à l'AF3V, a reçu le soutien de l'AF3V pour ses demandes auprès des collectivités locales.

Voir site de l'association: <https://apiedouavelo32.wixsite.com/accueil>

Voir article du 27-11-2022

<https://www.ladepeche.fr/2022/11/27/a-pied-ou-a-velo-jusqua-lecole-10830135.php>

Voir article du 27-11-2022

<https://www.ladepeche.fr/2022/11/27/a-pied-ou-a-velo-jusqua-lecole-10830135.php>

Voir Mairie de l'Isle-Jourdain : <https://www.mairie-islejourdain.com/schema-directeur>

Voir article du 27-11-2022

<https://www.ladepeche.fr/2022/11/27/a-pied-ou-a-velo-jusqua-lecole-10830135.php>

Haute-Garonne

Lasserre-Pradère : piste cyclable permettant les liaisons avec Lévignac et Mérenvielle (gare)

La Voie Verte Itinéraire Airbus A380 en Haute-Garonne va de Cornebarrieu à la gare de Mérenvielle. Elle a été créée en 2004 en même temps que l'itinéraire à grand gabarit (IGG) pour acheminer par la route le fuselage et la voilure qui arrivaient **par bateau** à Langon et qui étaient assemblés à l'usine de l'A380 près de Toulouse-Blagnac... Il a fallu aménager les routes, en créer de nouvelles (fermées la nuit quand passent les convois), et créer des voies dédiées à l'A380, mais autorisées aux piétons et aux cyclistes. Ces tronçons sont de vraies Voies Vertes. Ainsi une Voie Verte reliant Cornebarrieu et Blagnac à la forêt de Bouconne a été créée, avec 4,5km de piste cyclable le long d'une nouvelle route, puis 9km de voie dédiée aux convois et autorisée aux cyclistes. 8km supplémentaires ont été aménagés le long de la N224, jusqu'à la gare de Mérenvielle (près de Ségoufielle), fin de la Voie Verte. En 2022 la communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain a créé une jolie Voie Verte de 470m sur le Chemin des Grands Chênes pour accéder depuis la Voie Verte -entre Lévignac et la gare de Mérenvielle- au village de Lasserre-Pradère (rue du Gex). Une traversée sécurisée de la N224 a été créé avec oreille centrale et signalisation clignotante, bravo, il ne manque qu'un marquage passage piétons au sol. Le revêtement utilise la terre du chemin retraitée. Un guidage central existe avec de la peinture photoluminescente (fournisseur Luminocrom), qui se charge en journée et éclaire un peu la nuit. Il manque des bandeaux réfléchissants au sommet des potelets vert foncé.

Voir fiche site AF3V <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/80-voie-verte-itineraire-airbus-a380-en-haute-garonne/>

Voir : Article du 12-08-2022 <https://www.ladepeche.fr/2022/08/12/en-velo-jusqua-levignac-et-merenvielle-10484932.php>

Voir article du 16-07-2022 <https://www.ladepeche.fr/2022/07/16/une-piste-cyclable-de-bitume-respectueuse-de-lenvironnement-10438666.php>

Voir site Luminocrom : <https://www.luminokrom.com/>

Haute-Garonne

St-Félix-de-Lauragais : projet de vélo-rail touristique jusqu'au Lac de Lenclas (4,5km)

La commune de St-Félix-de-Lauragais en Haute-Garonne, proche de Revel, a décidé de créer un vélo-rail touristique de 4,5km sur l'ancienne voie ferrée Revel-Castelnaudary qui passe au pied du village perché. Ce vélo-rail ira de l'ancienne gare, en bordure de la RD622 au lac de Lenclas sur la Rigole de la Plaine. Une Voie Verte existe le long de cette Rigole de la Plaine, entre Revel et ce lac (15km). Bonne nouvelle : le bar-restaurant du lac de Lenclas devrait rouvrir à l'été 2023.

Voir article du 25-04-2023 : <https://www.ladepeche.fr/2023/04/25/un-velo-rail-touristique-en-projet-pour-cet-ete-11156580.php>

Voir fiche du site AF3V « Voie Verte de la Rigole de la Plaine (V84) »

<http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=184>

Lot

La Véloroute « La Vallée du Lot à vélo (V86) » entre Soturac et Cahors en cours d'amélioration par création de Voies Vertes

La Vallée du Lot à vélo (V86) est une Véloroute portée par l'AF3V depuis 2001 (étude d'itinéraire par l'AF3V) avec un itinéraire principal de 500km dans la vallée, entre Aiguillon (jonction avec le canal de Garonne et la V80) et les sources du Lot en Lozère (jonction avec la V70). Le

Département du Lot a ouvert en 2008 la partie Soturac-Cahors en itinéraire jalonné sur routes. Depuis 2017, la Com de Communes CCVLV a aménagé une jolie Voie Verte, au revêtement excellent, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Soturac et la plaine de Puy-L'évêque, avec un passage en surplomb du Lot entre Touzac et Vire, ombragé et splendide, en descente douce jusqu'au pont ferroviaire sur le Lot (6,9km). La CCVLV a aussi créé plusieurs tronçons de Voie Verte (total 3,5km) entre Luzech et Douelle, qui permettent d'éviter la D8 circulée et offrent des vues exceptionnelles. A partir de 2023 les améliorations seront effectuées par un Syndicat mixte regroupant toutes les collectivités locales de la vallée du Lot et qui porte le projet d'une Voie Verte continue Douelle-Cahors-Capdenac-gare. Entre Douelle et Cahors l'objectif est de créer une Voie Verte entre Mercuès et Cahors-centre, en rive droite du Lot, ce qui permettra d'éviter la rive gauche Douelle-Cahors, sur la D8 circulée.

Voir site du Département :

<https://lot.fr/actualites/voies-vertes-deux-signatures-essentielles>

Voir : fiche Soturac-Luzech

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/266-la-vallee-du-lot-a-velo-v86-de-soturac-a-luzech/>

Voir fiche Luzech-Cahors

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1134-la-vallee-du-lot-a-velo-v86-de-luzech-a-cahors/>

Lot

La Voie Verte Cahors-Capdenac avancera en 2023 côté Cahors et côté Cajarc (2 tronçons) et un itinéraire provisoire Cahors-Capdenac est jalonné

La Vallée du Lot à vélo (V86) est une Véloroute portée par l'AF3V depuis 2001 (étude d'itinéraire par l'AF3V) avec un itinéraire principal de 500km dans la vallée, entre Aiguillon (jonction avec le canal de Garonne et la V80) et les sources du Lot en Lozère (jonction avec la V70). Pour la partie manquante dans le Lot entre Cahors et Capdenac-gare (80km) un Syndicat mixte regroupant toutes les collectivités locales a décidé en 2020-2022 de réaliser une Voie Verte de 80km sur l'ancienne voie ferrée Cahors-Capdenac-gare, projet contesté mais finalement voté car il permet de sauver un patrimoine ferroviaire et d'offrir une magnifique Voie Verte touristique dans la vallée. Ce projet, ambitieux mais coûteux (plusieurs ponts à rénover), se réalisera par tronçon et sur 5 à 10 ans : en 2024 deux tronçons, en travaux en 2023, seront ouverts : Cahors-Arcambal et Cajarc-Larroque-Toirac. Lot a jalonné en 2023 un itinéraire V86 « immédiat » (de phase 1) ou « provisoire » entre Cahors et Larroque-Toirac, permettant de rejoindre Capdenac-gare sur des routes peu circulées, avec des dénivelés importants entre Cahors et St-Cirq-Lapopie, et empruntant ensuite des routes de vallée, à forte circulation en été, et sans aménagements cyclables. C'est un itinéraire provisoire, qui sera remplacé par la voie verte de la vallée au fur et à mesure de la réalisation de celle-ci. Ce parcours de 65km est décrit sur le site AF3V en 3 étapes courtes.

Voir site du Département : <https://lot.fr/actualites/voies-vertes-deux-signatures-essentielles>

Voir : fiche Cahors-St-Cirq-Lapopie : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1120-la-vallee-du-lot-a-velo-v86-itineraire-immediat-provisoire-de-cahors-a-saint-cirq-lapopie/>

Voir fiche St-Cirq-Lapopie-Cajarc

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1121-la-vallee-du-lot-a-velo-v86-itineraire-immediat-provisoire-de-saint-cirq-lapopie-a-cajarc/>

Voir fiche Cajarc-Larroque-Toirac

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1122-la-vallee-du-lot-a-velo-v86-itineraire-immediat-provisoire-de-cajarc-a-larroque-toirac/>

Tarn

La CC Tarn-Agout lance son Schéma directeur vélo en 2023 (enquête et consultations)

La Communauté de Communes Tarn-Agout a lancé fin 2022 l'élaboration de son schéma directeur vélo. L'objectif est de développer l'usage du vélo au quotidien. Ce schéma s'inscrit dans les plans d'actions du projet de territoire et du PCAET, il a le soutien de l'ADEME. La phase 1 du projet est l'étude de l'existant, et cela a été réalisé avec une enquête en ligne jusqu'au 15 Mars. En phase 2 des réunions ont été organisées pour analyser l'existant et les besoins exprimés, et formuler des

propositions d'améliorations, en particuliers d'axes cyclables structurants à aménager en priorité. L'AF3V a été associée à une première réunion le 27 Mars à Lavaur. L'AF3V a plaidé pour des améliorations de la Véloroute existante « La Véloroute de la vallée de l'Agout » qui réunit Lavaur à St-Sulpice-sur-Tarn en traversant plusieurs communes de la CCTA.

Voir article du 15-02-20213: <https://www.ladepeche.fr/2023/02/15/tarn-agout-une-enquete-pour-le-schema-directeur-velo-11000902.php>

Voir fiche « La véloroute de la vallée de l'Agout » : <https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/355-veloroute-de-la-vallee-de-l-agout-castres-lavaur/>

Tarn-et-Garonne

Montauban, projet de « gite étape vélo et randonnées » au port-canal

Les élus du Grand Montauban ont soutenu la multiplications des axes cyclables départementaux et régionaux qui font aujourd'hui de Montauban un carrefour de Véloroutes : Le Canal des 2 mers à vélo (V80) qui passe à Montech et est reliée à Montauban par la Voie Verte du canal de Montech, La Véloroute de la Vallée du Tarn (V85) Montauban -St-Sulpice-Albi ..., la Véloroute Vallée et Gorges de l'Aveyron Montauban-St-Antonin-Noble-Val et St-Martin-Laguépie, et depuis 2022 Véloroute La Vagabonde qui relie Montluçon, Cahors, Lafrançaise et Montauban. Les Offices de Tourisme et le Comité départemental du Tourisme agissent et diffusent le label « Accueil vélo ». En 2023 les élus du Grand Montauban ont lancé un projet de création de logements pour les touristes au niveau du port de Montauban sur le canal. Dans un ancien « célibatorium » (bâtiment ENGIE) le projet consiste à construire des logements destinés aux randonneurs pédestres et cyclistes : au premier étage, trois logements à la location avec une capacité de six couchages, au deuxième étage deux logis avec une capacité de quinze couchages de type dortoir, au rez-de-chaussée un espace vélo, une boutique, un atelier de réparation, un bureau et un sanitaire, avec un abri vélos à l'arrière (30 places). Le port canal dispose à proximité d'un bar-restaurant, et se situe à 1km du centre de Montauban et à 500m de la gare. Ce projet permettra de compenser l'absence de camping à Montauban, il en existe un beau à Montech. L'AF3V espère que ce beau projet se réalisera.

Voir article du 09-04-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/04/09/le-velo-comme-atout-du-developpement-touristique-en-tarn-et-garonne-11122600.php>

Voir article du 19-03-2021

<https://www.ladepeche.fr/2021/03/19/lancien-celibatorium-bientot-rehabilite-9437091.php>

Tarn-et-Garonne

Le site de la Pende d'Eau de Montech rénové : utile pour les habitants, les visiteurs et les randonneurs

La Véloroute le Canal des 2 mers à vélo (V80) et la Voie Verte du canal de Montech se croisent à Montech, où il existe un double site ancien : site de l'ancienne papèterie au bord du canal de Garonne, et site de la Pende d'Eau, mécanisme créé pour éviter 4 écluses en poussant un coussin d'eau. La Pende d'eau était en panne depuis 15 ans. Les collectivités locales ont rénové ces deux sites qui sont maintenant jumelés. La zone industrielle de la papèterie est ouverte au public et héberge des équipements collectifs : médiathèque et ludothèque, ateliers, cyber-café, Point Jeunes, Office de Tourisme, tables de pique-nique, ... tous à proximité du port. La pente d'eau est en partie réhabilitée avec une mise en scène, des peintures vives, une péniche-Musée Altaïr, et une « halte-rando-vélos » créée au bord de la Voie Verte. C'est un équipement réussi qui sert aux habitants et qui mérite une visite. Il est aussi utile pour les cyclo-randonneurs de la Véloroute le Canal des 2 mers à vélo (V80), et pour ceux de la nouvelle Véloroute La Vagabonde (V87) qui relie Montluçon (Allier) à Montech en traversant 5 départements : Allier, Creuse, Corrèze, Lot et Tarn-et-Garonne, et qui emprunte entre Montauban et Montech la Voie Verte du canal de Montech.

Voir site : <https://www.pentedeaudemontech.fr/>

Voir fiche AF3V : Voie Verte du canal de Montech (La Vagabonde V87) : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=421#>

Autres actualités sur le vélo et les VVV

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes dans toute la France, avec un excellent suivi des actualités nationales, et un bon Agenda. Pour s'informer et réfléchir. Ici :

<https://www.isabelleetlevelo.fr/>

Echo3V-Actualités

Le site de Bruno Devillard, adhérent AF3V, recense les projets et ouvertures de Véloroutes et Voies Vertes en France à partir d'une revue de presse. A consulter, liste des projets par Département, ici : <http://randovelo.touteslatitudes.fr/echo3v-actualites/>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec des articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud. De moins en moins d'informations brutes et de plus en plus de dossiers par thèmes. Utilisez la rubrique : Rechercher. A consulter : <https://actuvelo.fr>

Blog Jeanne et le Vélo

Blog d'un cycliste d'Orléans, avec des informations sur le vélo (214 « billets ») surtout à Orléans, dans le val de Loire et dans l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas) ici : <https://jeanneavelo.fr/>
Rubrique : Ailleurs en France : <https://jeanneavelo.fr/category/ailleurs-en-france/>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com>
: <http://www.viasverdes.com/boletin/principal.asp>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les

(les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <https://www.2p2r.org/l-asso-10/adherez/>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici :

<https://www.af3v.org/association/af3v-cest-aussi-vous/>



NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.

